

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Lettres internationales envoyées à Émile Zola](#)[Collection](#)[Singapour \(Lettres en français à Émile Zola\)](#)[Item](#)[Lettre à Émile Zola du 6 avril 1898](#)

## Lettre à Émile Zola du 6 avril 1898

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

8 Fichier(s)

### Les mots clés

[affaire Dreyfus](#), [Russie](#)

### Relations

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

### Présentation

Genre [Correspondance](#)  
Date d'envoi [1898-04-06](#)  
Destinataire [Zola](#)  
Adresse [Singapour](#)

### Description & Analyse

Description Ce négociant hollandais pense que la Russie connaît le nom du vrai coupable.

### Information générales

Langue [Français](#)  
Cote [SIN 1898\\_04\\_06](#)  
Éléments codicologiques 4 feuillets originaux.  
Source [Collection famille Émile-Zola](#)

### Informations éditoriales

Éditeur de la fiche [Centre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN \(CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle\)](#).  
Mentions légales

- Fiche : [Centre d'Études sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et](#)

manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

- Image : Document reproduit avec l'aimable autorisation des ayants droit d'Émile Zola. Toute reproduction du document est interdite sans autorisation des ayants droit. Les demandes peuvent se faire à l'aide du formulaire de contact.

Contributeur(s)Macke, Jean-Sébastien (édition scientifique)

Notice créée par [Jean-Sébastien Macke](#) Notice créée le 28/08/2018 Dernière modification le 21/08/2020

---

Singapour, le 6 Avril 1898.

Monsieur,

Quoique je n'aie pas l'honneur de vous connaître je prends la liberté de vous adresser ces lignes, dans l'espoir, que vous voudrez bien prendre la peine de les lire. Elles ont rapport au cas du malheureux Capitaine Dreyfus, dont vous avez si vaillamment pris la défense!

Je ne sais, si je dois vous féliciter de l'arrêt de la Cour de Cassation, qui a annullé le jugement rendu contre vous par la Cour d'Assises de la Seine, car, si je ne me trompe, vous serez renvoyé devant un autre Tribunal, et, en dehors des Juries, qui vous y attendent, vous serez de nouveau exposé aux insultes d'une multitude, excitée par une presse sans dignité, et de la canaille.

Mais, quoiqu'il en soit, d'après ce qui s'est passé, j'ai la conviction, que vous ne vous reposerez pas, avant que lumière entière soit faite sur cette malheureuse affaire, dont le monde entier s'occupe.

Vous avez reçu maintes preuves de l'estime et de la sympathie de toutes les gens bien pensant de toutes les parties du monde et j'ai été très-heureux de constater que mes compatriotes, les Hollandais, n'ont pas été les derniers à vous offrir leurs hommages.

Tous ces témoignages d'estime, auxquels je m'associe de tout coeur, vous ont peut-être renforcés dans la tâche difficile, que vous avez entreprise, et vous ont en tout cas appris, que l'opinion publique en dehors de la France est pour la cause, que vous avez prise en mains.

Vous cherchez à établir l'innocence de M. Dreyfus, mais vous n'y arriverez, que quand vous saurez, où vous adressez pour avoir le nom du véritable

coupable. Ce nom doit être connu à St. Pétersbourg, car ma conviction, qui est en même temps celle de toutes les personnes, à qui j'en ai parlé, est, que s'il y a eu trahison, c'est la Russie, qui en a profité.

Voici le raisonnement, qui m'a conduit à cette conclusion.

L'Allemagne, par la voix de son Empereur, parlant par l'entremise de son Ambassadeur à Paris, a déclaré solennellement au Ministre des Affaires Étrangères de la France, que son gouvernement n'a jamais eu de rapports avec M. Dreyfus et que celui-ci lui était entièrement inconnu. Cette déclaration a été répétée récemment par le Chancelier de l'Empire allemand en plein Reichstag.

Depuis lors un des membres du ministère italien a fait une déclaration analogue, en ce qui concerne l'Italie, dans la Chambre des Députés italienne.

Or, peut-on en conscience douter de la parfaite loyauté de ces deux gouvernements, qui ne se seraient certes pas exprimés d'une manière aussi positive, s'ils avaient eu quelque chose à se reprocher?

Ils auraient alors pu se taire, puisqu'il s'agissait d'une affaire regardant exclusivement la France, et s'ils ont parlé, c'est pour ne pas laisser exister des doutes injurieux, en ce qui les concerne.

Si vous êtes de mon avis, voilà donc deux puissances-frontières en dehors de la cause.

Restent l'Espagne, la Suisse, la Belgique et l'Angleterre comme pays limitrophes de la France.

Les Espagnols ont d'autres chats à fouetter au Cuba et aux Philippines, en attendant la guerre <sup>avec</sup> ~~aux~~ les États-Unis de l'Amérique du Nord, qui peut

éclater d'un moment à l'autre, pour penser à se rendre maîtres des secrets militaires de la France; et la Suisse et la Belgique n'ont pas, que je sache, des projets d'ennahissement contre la France.

Quant à une invasion de l'Angleterre, je ne crois pas, qu'elle soit à craindre, ni même que le maréchal Wolseley, qui a dernièrement insisté sur l'augmentation des effectifs de l'armée anglaise, y pense sérieusement.

L'Autriche pourrait au besoin demander des renseignements sur les forces françaises à son amie et allié, l'Allemagne, mais, étant séparée de la France par l'Italie, la Suisse et la Bavière, elle n'a aucune raison de dépenser de l'argent pour découvrir le secret des forces frontières.

Passons maintenant à la Russie. Il est de notoriété publique que feu le Czar Alexandre III n'était pas un ami de l'Allemagne et que, peu d'années après la mort de son père, il s'est retiré de l'alliance des trois Empereurs, pour y faire place à l'Italie. D'amis et alliés les empereurs russe et allemand devinrent, sinon des ennemis, au moins des antagonistes et toutes les avances, que l'empereur Guillaume II a faites depuis pour rétablir la cordialité d'autrefois, n'ont eu le moindre résultat auprès d'Alexandre III.

L'Autriche, à propos de l'élection du Prince de Cobourg au trône de la Bulgarie, eut maille à partir avec le Czar et il a fallu la répulsion profonde de ce dernier prince contre la guerre pour qu'on n'en vint pas aux mains. Ceci se passait en 1886 & en 1887.

L'année 1906 vit la querelle entre la Russie et l'Angleterre au sujet de l'occupation de l'Égypte par cette dernière puissance et il a fallu des merveilles de diplomatie pour que la paix fut gardée.

C'est à cette époque que le Czar eut

le sentiment profond de l'isolement de la Russie et qu'il jeta les yeux sur la France, pour y trouver un contre-poids contre la puissance, aussi bien de l'Allemagne que de l'Angleterre.

Dans la presse russe, aussi bien que dans la presse française des vœux s'étaient élevés en faveur d'une entente, sinon d'une alliance franco-russe et vous devez vous souvenir, Monsieur, des hommages rendus, par les Russes, au général Boulanger, ministre de la guerre, et au général russe Skobelov, par les Français.

Alexandre III était un monarque auquel on peut appliquer le proverbe "Chè va piano va sano" et qui aimait à se rendre compte des choses avant de prendre une décision. Et une fois celle-ci prise, personne au monde aurait pu lui en faire désordre. S'il inclinait du côté de la France, il voulait savoir au moins, ce que ce pays avait à lui offrir en compensation d'une alliance.

L'emprunt russe de 1887 fut lancé sur la France comme ballon d'essai et y fut plus que converti. C'était une preuve que l'épargne française n'avait point de répugnance à passer dans les bourses russes. On a depuis renouvelé cette épreuve et toujours avec le même succès.

Seulement, il ne suffit pas à la Russie d'avoir trouvé un bon caissier en France; pour en venir à une entente ou alliance la Russie exigeait plus que de l'argent. Cronstadt et Toulon montraient au czar que la marine française était, sinon supérieure, au moins au même niveau que la sienne.

Les renseignements, qu'on avait en Russie sur l'état de l'armée, étaient ceux, que tout officier militaire peut fournir à son gouvernement, mais rien de plus.

Demandez loyalement au gouverne-

ment de la France de dévoiler son système de défense en vue d'une alliance, qui n'aboutirait peut-être pas, il ne fallait pas y songer; mais tâcher de se procurer les renseignements désirés par des voies louches est à la portée de tout gouvernement, qui ne regarde pas à quelques millions de francs pour atteindre son but.

Dartout au monde il se trouve des individus, capables pour de l'or de vendre leur pièu et même, voire leur pays. Il paraît, qu'il s'est trouvé parmi l'Etat-Major-général de l'armée française un ou plusieurs officiers, que l'or russe a tentés.

Ces officiers devaient être nécessairement des gens sûrs et parmi eux il s'en est trouvé un, dont l'écriture avait une ressemblance frappante avec un autre officier, alors au-dessus de tout soupçon. Qui de plus naturel pour le véritable coupable que de profiter d'une coïncidence aussi bizarre! Ce qui m'a surtout frappé dans le cours de votre procès, c'est la révélation, que M. Dreyfus écrit un français irréprochable. Comment peut-on alors lui attribuer le fameux bordereau? Je me demande, non pas quel Français, mais quelle personne, ayant appris convenablement la langue française, ait pu écrire une phrase comme celle, se rapportant au frein hydraulique!  
« Une note sur le frein hydraulique du 120 et la ma-  
« trière, dont s'est conduite cette pièce!! Cette dernière  
partie a un tourneur entièrement allemande et si j'avais à écrire cette phrase, je m'exprimerais de cette sorte: « Une note sur le frein hydraulique du 120 et son fonctionnement ».

Avez-vous lu un article, paru en février dernier dans le journal berlinois « Berliner Tageblatt »? Voici, en résumé, ce que ce journal débite à ses lecteurs:  
« Il y a quelque temps, à St. Pétersbourg, dans une réunion  
« amicale de diplomates haut placés l'affaire Dreyfus  
« fut mis sur le tapis et voici, comment s'est exprimé

à peu près un des assistants, qui finit d'une grande répu-  
tation parmi les diplomates de l'Europe:  
Du point de vue français j'estime, que la révision du procès  
Dreyfus est une chose impossible, et selon moi, il ne peut en  
être question, parce qu'il ne s'agit pas d'une seule personne,  
mais de toute une association, ayant vendu des secrets mi-  
litaires de la France à la Russie. Tous les documents s'y rap-  
portant, ont toujours été envoyés en Russie sous le nom de  
Dreyfus. Dreyfus lui-même n'a jamais eu le moindre soup-  
çon que l'on se servait de son nom, et au commencement, en  
Russie, on doit avoir été également dans l'ignorance à ce sujet.  
Bientôt cependant on réfléchit en Russie, qu'il n'était guère  
probable, que le traître se servir si imprudemment de son  
propre nom et quelque temps après le mystère fut éclairci.  
En attendant, les relations entre la France et la Russie s'étaient  
graduellement améliorées, pour aboutir d'abord à l'entente, en-  
suite à l'alliance. Avant d'en arriver à cette dernière phase, et  
lorsque la Russie était suffisamment renseignée sur l'armée  
française, on résolut aux bords de la Néva, pour des raisons faci-  
les à comprendre, d'avertir les gouvernants de la France, de ce qui  
se passait. De cette sorte la Russie elle-même dénonçait, en  
termes corrects et avec arguments à l'appui, le traître, devenu  
maintenant inutile, à la France, et tendait un service d'ami  
à la République française.  
Cette dénonciation mit la France dans un grand embarras.  
A Paris, on était supéfait et la découverte d'une bande de  
traîtres y suscitait un grand trouble, mais le Gouvernement  
n'osa rien dire à la Russie. Il fut résolu de se servir encore  
une fois du bon émissaire ordinaire et de faire tomber les soup-  
çons sur l'Allemagne. Sans réfléchir aux conséquences, les  
cercles initiés acceptèrent cet expédient infâme et l'opinion  
publique en France crut sans plus à l'accusation portée contre  
l'Allemagne. La cour martiale, qui avait à juger Dreyfus, fut  
avertie selon toutes les règles, que Dreyfus a servi d'espion à l'Allemagne."



Qu'y a-t-il de vrai dans ces assertions? Je l'ignore, mais au besoin on pourrait s'en informer aux bureaux de la rédaction de ce journal. Je me souviens, que j'ai lu quelque chose d'analogue dans une correspondance de St. Pétersbourg à un journal de la Hollande; je crois le "Nieuwe Rotterdamse Courant". Tout semble indiquer, que la lumière ne peut venir que de la Russie et que le gouvernement français sait parfaitement à quoi se tenir à ce sujet.

L'opinion publique, conduite par les Rochefort, Dumond, etc. et les anti-sémistes, s'est égarée sur une fausse piste, et le ministère est trop faible pour être franchement au peuple français:  
"Nous nous sommes trompés parce qu'on nous a trompés,  
" mais nous allons prendre des mesures énergiques, pour  
" sauver l'honneur de la France, pour faire ressortir la  
" vérité du chaos, où nous nous trouvons, pour punir  
" les vrais coupables, pour réhabiliter ceux qui ont été  
" condamnés à tort et pour donner un bon coup de balai  
" dans ces écuries d'Augias, qui s'appellent les bureaux  
" du ministère de la Guerre et de l'Etat-Major."

Il faudrait un grand courage au ministère, qui en manque absolument, pour parler de la sorte aux Français entichés de l'alliance avec la Russie.

Car malheureusement la grande majorité de nos compatriotes considèrent cette alliance comme un honneur et une sauvegarde pour leur patrie et ne veulent pas voir, que jusqu'à présent elle n'a qu'un profit qu'à la Russie. Ils comptent sur le Czar, ces malheureux, pour leur rendre l'Alsace et la Lorraine et ne peuvent pas s'imaginer, que le Gouvernement de la Russie avait en vue un tout autre but en se rapprochant de la France.

Si le Czar Nicolas II est une na-

ture aussi chevaleresque que son Cousin l'Empereur d'Allemagne, il désignera lui-même à l'opprobre universel le traité à la France, au risque de ce qui pourra en être la conséquence.

On saurait alors en France à qui s'en tenir et l'Empereur de Russie aurait la conscience tranquille. Car, tant qu'il n'est point prouvé que M. Dreyfus est vraiment coupable, les soupçons peuvent s'égarer sur tout le monde. Les hommes lâches continueront à être acclamés et pourront se promener en uniforme, la tête levée, et les honnêtes gens, tels que M. Picquart, seront persécutés comme le dernier des criminels.

Il appartient à vous, Monsieur Zola, de faire éclater la lumière dans cette affaire ténébreuse, car vous avez montré en face du monde entier, ce que peuvent une forte volonté et un grand courage, soutenus par une saine conscience et une conviction profonde. Dieu veuille, que vous réussissiez, tant pour votre honneur que pour l'honneur de la France! Mais ce n'est qu'à St. Pétersbourg, que vous trouverez la clé de cette cruelle énigme.

Permettez-moi de vous excuser la perte de temps, que je vous ai causée, mais j'ai tenu à vous soumettre ma conviction, quelque peu de valeur qu'elle puisse avoir pour vous.

Agissez, Monsieur, l'hommage de mon profond estime et de ma parfaite considération.

  
négociant hollandais.